



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Mercredi 12 juillet 2023 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 22 mai 2023 ;
3. Approbation du compte-rendu de séance du 16 juin 2023 ;
4. Délibération fixant les taux de « promus/promouvables » des agents communaux ;
5. Délibération fixant les tarifs du télésiège estival pour les catégories : groupes, clubs sportifs et forfait 4 jours ;
6. Délibération approuvant le règlement du service de la cantine à compter de la rentrée de septembre 2023 ;
7. Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'Association « les amis du Haut-Guil et du Val Germanasca » ;
8. Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la réalisation d'une étude pour la rénovation de la Chapelle des 7 douleurs et du chemin de croix du Calvaire ;
9. Délibération validant le document d'arpentage en vue de la vente de terrains aux Balcons du Guil ;
10. Délibération relative à la vente des parcelles communales AC 532 et AC 640 ;
11. Attribution du marché pour les travaux de résorption de points noirs et de desserte forestière ;
12. Délibération autorisant un branchement de chantier ponctuel au réseau d'eau communal et fixant le tarif ;
13. Délibération autorisant le maire à signer une convention avec la Communauté de Communes pour une extension du réseau de chaleur à Ristolas ;
14. Délibération relative à l'achat d'un véhicule d'occasion (remplacement de la navette scolaire) ;
15. Questions diverses :
 - 15.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 05/07/2023, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT